LYCÉE Saint-Maurice Notre-Dame-des-Champs

3 rue Georges Bernard

CS 51007

26106 ROMANS CEDEX

Tél : 04 75 05 63 00

Directeur :

Philippe LECLERCQ

Nos Réf. : PL/NC

Objet :
Circulaire dispositif de versement de l'allocation des PFMP du LEP

A Romans, le 4 juillet 2025

Madame, Monsieur,

Le versement d'une allocation financée par l'Etat en faveur des lycéens professionnels au titre de leur engagement dans des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) a été souhaité par le président de la République. Cette mesure entrée en vigueur à la rentrée 2023 se poursuit pour les PFMP ainsi réalisées au cours de l'année scolaire 2025-2026 qui sont éligibles à cette allocation. Les montants attribués par niveau présentés ci-dessous impliquent que l'élève ait bien été présent, assidu, en couvrant l'ensemble des PFMP requises selon l'article L. 511-1 du code de l'éducation. En cas d'absence, les journées manquantes sont repositionnées sur des périodes hors temps scolaire par le biais d'avenant aux conventions initiales.

Niveau d'enseignement	Montant maximal de l'allocation
Seconde	300€
Première	600€
Terminale	800€

N.B. : Le versement de l'allocation de stage n'aura pas d'impact sur le revenu imposable ou les allocations perçues par les familles.

Dans le cadre de la mise en œuvre du versement de l'allocation, un recueil des RIB et des pièces justificatives est nécessaire. Ces pièces seront alors collectées par **les professeurs principaux le jour de la rentrée** et conservées par l'établissement.

	Lycéen professionnel mineur	Lycéen professionnel majeur
Allocation versée sur le compte bancaire du lycéen du représentant légal	- Pièce d'identité du lycéen - RIB du compte bancaire - Autorisation du représentant légal - Document justifiant de la qualité (livret de famille)	- Pièce d'identité du lycéen - RIB du compte bancaire
Allocation versée sur le compte bancaire d'un représentant légal	- Pièce d'identité du lycéen - Document justifiant de la qualité du représentant légal (livret de famille) - RIB du compte bancaire du représentant légal - Pièce d'identité du titulaire du compte bancaire	

Nous savons pouvoir compter sur l'engagement de nos élèves au service du développement et de l'excellence de la voie professionnelle. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Directeur général

M. Leclercq